

CR de la réunion trimestrielle BM/BaPaV du 21/10/2021

Présents : Marion Maury, Valérie Denis, X (cabinet du Maire)

Laure, Nadine, Michel, Thierry

Courrier reçu concernant L228-2

Valérie Denis confirme qu'elle prépare une réponse mais qu'il lui faut du temps, c'est dense comme question.

BaPaV évoque la possibilité qu'une asso L228 soit créée, indépendante des assos vélo, sur le périmètre Finistère.

Courrier reçu concernant la collision avenue Foch du 26 décembre

La victime a demandé l'aide de la FUB qui l'a renvoyé sur BaPaV. Il est probable que nous serions déboutés d'une plainte contre BM.

Valérie Denis évoque des problèmes d'éclairage résolus depuis, la possibilité d'améliorer la signalisation.

BaPaV signale que dans ce cas la seule chose qui aurait peut être évité la collision aurait été une séparation physique des voies.

Echange sur le danger des bandes cyclables et voies bus, particulièrement des BC le long du stationnement.

Courrier reçu concernant les M12

BaPaV informe BM sur la position du CEREMA (la forme recommandée du M12 est la multidirectionnelle).

Valérie Denis indique que la question a été posée au STRMTG pour la ligne B du tram.

Travaux boulevard de l'Europe

BaPaV proteste contre le non respect de la L228-2 : les trottoirs cyclables ne font pas partie des aménagements autorisés par l'article.

Discussion sur les autres trottoirs cyclables de Brest, la nécessité de séparer les espaces vélos et piétons, au minimum par un marquage tactile ...

BaPaV proteste contre le non respect de la R415-14 (régime de priorité), à l'intersection rue Madeleine Robinson et sur le rond point.

BaPaV proteste contre le non respect des recommandations CEREMA sur le type d'aménagement à choisir. La bande cyclable n'est pas envisageable pour un trafic automobile de plus de 6000

véhicules/jour (on est à 30 000), surtout compte tenu que la vitesse réellement pratiquée à cet endroit est souvent supérieure à 50.

BM prend note des remarques, signale que le projet est ancien, financé par le CD29.

Cahier "Rendre sa voirie cyclable" du CEREMA

BaPaV informe sur le contenu du document, suggère de faire de certaines recommandations du CEREMA des directives applicables par le service voirie.

Valérie Denis évoque la possibilité d'une charte.

Echange entre les représentants BM sur le fait que les techniciens ont ou pas suivi une formation avec le CEREMA, sur le fait qu'ils sont informés par le service mobilité des webinaires CEREMA ...

Savoir Rouler

Présentation par BaPaV de Génération Vélo, de la nécessité de former des formateurs, de la formation IMV. Difficile pour BaPaV de contacter et de se faire entendre par toutes les écoles primaires.

Valérie Denis propose de faire un courrier aux écoles (à voir avec Emilie Kuchel)

MOBY

Valérie Denis signale que le programme se termine en mars prochain, et que c'est aux écoles de s'engager dans le programme ... et de financer le complément. Possibilité d'en parler dans le courrier précédent concernant le SRAV

Baromètre des villes marchables, plan piéton

BaPaV présente les principaux enseignements nationaux du baromètre, les sujets où les notes de Brest sont les plus basses, et les points d'améliorations réclamés par les répondants.

BM indique qu'une évaluation du Plan Piéton est prévue. Une embauche d'un stagiaire sur 6 mois est lancée sur ce sujet. Le Plan Piéton pourrait être amendé. BM voit également d'un bon œil une « journée sans voitures »

L'agence / maison des mobilités est bien à l'étude avec une volonté d'avancer au cours du mandat mais pour l'instant ce n'est pas encore mûr pour être partagé.

Promotion du Baromètre des villes cyclables hors Brest ville

BM a communiqué sur Brest.fr et Sillage. BaPaV regrette la taille de l'entrefilet dans Sillage.

Sur les autres communes, la comm est de la responsabilité des maires, certains sont hermétiques aux incitations sur certains sujets.

Communication

BaPaV évoque la possibilité d'un articulet dans tous les numéros de Sillage sur le vélo, Valérie Denis verrait plutôt sur les mobilités douces. Le cabinet du maire semble très réticent.

BaPaV évoque un besoin de travailler sur l'acceptation du vélo. Le verre pilé sur les voies cyclables (et pas ailleurs) laisse penser qu'il y a un rejet par certaines personnes. BM propose de demander au service propreté d'être plus attentif au nettoyage des voies cyclables.

Recherche d'un nouveau local

BM est au courant de notre demande à la maison des assos. BaPaV évoque les derniers contacts. BM trouve que la PAM serait une bonne idée.

Avenir des triporteurs

Deux mots sur le service à la demande, et sur les contraintes à Poul ar Bachet.

Avenir du pont Albert Louppe

Quelle que soit la façon de poser la question, la réponse de BM est que l'interlocuteur sur ce sujet est le préfet. Un lobbying citoyen vers l'État serait vu d'un bon œil par BM.

Accès aux écoles

Le projet entre dans le périmètre du stage sur le plan piéton. Expérimentation envisagée sur 3 écoles.

Projets de piétonisation et zones 30

Nouvelle zone 30 à Saint Marc aujourd'hui, nouvelle zone 30 à Bellevue dans 15 jours. Des projets dont BM ne peut pas encore parler pour 2022.

Les déclarations du maire sont à interpréter dans le même sens que celles de Y Nédélec. Dans les deux cas, il s'agit de faire du 30 la règle par défaut et le 50 l'exception.

Pour les autres communes, BM ne peut rien dire, c'est de la responsabilité du maire, mais plusieurs semblent avoir la volonté de réduire la vitesse dans les centres.

Décentralisation du budget SDV

Le fait que J Here ne semblait pas au courant vient sûrement du fait que Michel ne s'est pas bien exprimé. Cette décisions est actée, diffusée et bien connue de tous.

Comité de suivi de la mise en œuvre du schéma directeur Vélo

C'est le comité consultatif des partenaires (loi LOM) qui jouera le rôle de comité de suivi de la mise en œuvre du SDV. La prochaine réunion (Été 2022) évoquera l'évaluation du Plan piéton et (l'avancement de la mise en œuvre ?) du SDV.